1949 50 1999

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 12 février 1999
<cdl\doc\1999\cdl-ju\13-f>

Diffusion restreinte
CDL-JU (99) 13
Or. fr

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

(COMMISSION DE VENISE)

Séminaire sur "Le contentieux électoral devant la Cour constitutionnelle"

(Erevan, Arménie, 15-16 octobre 1998)

R E S U M E

La Commission européenne pour la démocratie par le droit a organisé, en coopération avec la Cour constitutionnelle d'Arménie, un séminaire sur "Le contentieux électoral devant la Cour constitutionnelle" à Erevan, les 15-16 octobre 1998.

Ce séminaire a rassemblé une cinquantaine de participants (membres de Cours constitutionnelles, universitaires, politiciens).

Le thème du contentieux électoral a été étudié de manière comparative. L'accent a été mis sur les aspects procéduraux, sans toutefois que les questions de fond soient négligées. Un rapport général sur le contentieux électoral en droit comparé a été présenté par M. Bernard Owen, de l'Université de Paris II-Assas. Pour le reste, le séminaire a été consacré à des rapports et contributions nationaux, relatifs aussi bien à des Etats d'Europe occidentale qu'aux nouvelles démocraties. Les interventions émanaient soit des professeurs d'université - M. Dominique Rousseau (France); M. Etienne Grisel (Suisse) -, soit des membres ou des représentants de Cour constitutionnelles - Mme Margarita Zlatareva (Bulgarie); M. Fayzulo Abduloev (Tadjikistan); M. Karl-H. Zoll (Allemagne). Le contentieux électoral en Arménie a été présentée par deux juges de la Cour constitutionnelle, Mme Alvina Gyulumyan et M. Felix Tokhian, membre de la Cour, qui l'a placé dans le cadre de la réforme constitutionnelle en Arménie. M. Egidijus Bieliūnas, membre de la Commission européenne des Droits de l'Homme, a exposé la jurisprudence des organes de la Convention européenne des Droits de l'Homme en matière de contentieux électoral.

Ce séminaire fait partie d'un ensemble de séminaires et d'ateliers organisés depuis octobre 1996 par la Commission de Venise en coopération avec les nouvelles cours constitutionnelles (CoCoSem).